

VALLIANCE INVESTISSEMENT AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 680 euros

Siège social : 3-5 Avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

900 952 540 RCS LA ROCHELLE

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS **DU 30 MARS 2026**

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Louis-Guillaume BLANC**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Romain BLANCHET**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Madame Florie CABIRO BLANCHET**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Monsieur David DECOURS**, titulaire de 180 actions en pleine propriété,
- **Madame Jeanne GAYE**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Jose GONCALVES**, titulaire de 120 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Eric GUILLEN**, titulaire de 300 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Franck HUYGHE**, titulaire de 300 actions en pleine propriété,
- **Madame Carole LEJAS**, titulaire de 300 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Cédric LHOTE**, titulaire de 120 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Christophe POT**, titulaire de 180 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Guillaume TARDY**, titulaire de 20 actions en pleine propriété,

Détenant ensemble 1 680 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée VALLIANCE INVESTISSEMENT AUDIT désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société VALLIANCE INVESTISSEMENT AUDIT et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du président,
- le texte des projets de décisions.

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- **Augmentation du capital social d'un montant de 88 euros par création de 88 actions nouvelles de 1 euro de numéraire ; conditions et modalités de l'émission,**
- **Renonciation individuelle au droit préférentiel de souscription au profit de Monsieur Clément DUSSORT, Monsieur Antoine VIVIER et de Madame Nathalie KAHIL,**
- **Agrément des nouveaux associés, Monsieur Clément DUSSORT, Monsieur Antoine VIVIER, et Madame Nathalie KAHIL,**
- **Modification corrélatrice des statuts,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, et après avoir constaté que le capital social était entièrement libéré, décide, à l'unanimité, sous réserve de l'adoption de la résolution suivante concernant la suppression du droit préférentiel de souscription en faveur de certaines personnes, **d'augmenter le capital social d'une somme de 88 euros, pour le porter de 1 680 euros à 1768 euros par l'émission de 88 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune.**

Les actions nouvelles seront émises au prix d'environ 1539,85 euros par titre, comprenant 1 euro de valeur nominale et 1538,85 euros environ de prime.

Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 135 419,43 euros sera inscrit au passif du bilan dans un compte "prime d'émission" sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux.

Les actions nouvelles seront libérées en totalité lors de leur souscription à intervenir au plus tard le 29 avril 2026.

Les actions souscrites pourront être libérées en espèces.

Les actions nouvelles seront créées avec jouissance à compter 30 avril 2026.

Elles seront complètement assimilées aux actions anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés auprès de la banque de la Société qui établira le certificat du dépositaire conformément aux dispositions légales en vigueur.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité, après avoir pris connaissance de la renonciation par chaque associé à son droit préférentiel de souscription des associés, de réserver l'émission des 88 actions à :

Monsieur Antoine, Jean-Louis, Robert VIVIER,
A concurrence de 35 actions

Monsieur Clément, Charles, DUSSORT,
A concurrence de 35 actions

Madame Nathalie KAHIL
A concurrence de 18 actions

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, en conséquence de la décision qui précède, décide d'agréer en qualité de nouveaux associés Monsieur Antoine VIVIER, Monsieur Clément DUSSORT et de Madame Nathalie Kahil.

QUATRIÈME DÉCISION

Sous réserve de l'aboutissement de l'augmentation du capital décidée ci-dessus, la collectivité des associés décide de modifier les articles 6 et 8 des statuts de la façon suivante :

ARTICLE 6 – APPORTS – FORMATION DU CAPITAL

Il est ajouté l'alinéa suivant :

" Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 27 mars 2026, le capital social a été augmenté d'une somme de 88 euros, par apports en numéraire."

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

"Le capital social est fixé à **MILLE SEPT CENT SOIXANTE HUIT** euros (1 768 €).

Il est divisé en **1 768 actions de 1 euro** chacune, de même catégorie."

CINQUIÈME DÉCISION

La collectivité des associés confère au président, tous les pouvoirs nécessaires pour réaliser l'augmentation de capital et, à cette fin, recevoir les souscriptions et effectuer le dépôt des fonds dans les conditions légales, procéder à la modification corrélative des statuts et généralement, prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires pour parvenir à la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

SIXÈME DÉCISION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales ou réglementaires, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Monsieur Louis-Guillaume BLANC

Signé par Louis-Guillaume Blanc
Le 30 mars 2026

 doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur Romain BLANCHET

Signé par Romain Blanchet
Le 30 mars 2026

 doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Madame Florie CABIRO BLANCHET

Signé par Florie Cabiro
Le 1 avr. 2026

 doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur David DECOURS

Signé par David DECOURS
Le 30 mars 2026

Signed with
Universign doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur Jose GONCALVES

Signé par José GONCALVES
Le 1 avr. 2026

Signed with
Universign doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur Eric GUILLEN

Signé par Eric GUILLEN
Le 30 mars 2026

Signed with
Universign doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur Franck HUYGHE

Signé par Franck Huyghe
Le 30 mars 2026

doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Madame Carole LEJAS

Signé par Carole Lejas
Le 30 mars 2026

 doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur Cédric LHOTE

Signé par Cedric Lhote
Le 30 mars 2026

doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Madame Jeanne GAYE

Signé par Jeanne Gaye
Le 2 avr. 2026

 doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur Christophe POT

Signé par Christophe POT
Le 30 mars 2026

Signed with doc_o9nX
Universign tx_kZB42OXeJ3J4

Monsieur Guillaume TARDY

Signé par Guillaume Tardy
Le 1 avr. 2026

 doc_o9nX
tx_kZB42OXeJ3J4